

## Sur les traces de Lucie Baud - RÉPONSES

### 1. Elle est née où et en quelle année ?

Elle est née à Saint-Pierre-de-Mésage (Isère), près de Grenoble, en 1870.

### 2. À quel âge elle commence à travailler ?

Elle commence à travailler à douze ans.

### 3. Elle se marie à 21 ans et elle est veuve à 31 ans. Est-ce qu'elle a eu des enfants ?

Oui, elle a eu trois enfants, deux filles et un garçon.

### 4. En 1902, à 32 ans, elle fonde un syndicat dans son usine. Quel est le nom de ce syndicat ?

Syndicat des ouvriers et ouvrières en soierie du canton de Vizille. Elle devient sa secrétaire.

### 5. En 1904 elle est la seule femme déléguée au sixième congrès national de l'industrie textile. Est-ce qu'elle a eu le droit à la parole ?

Non, elle n'a pas eu le droit à la parole.

### 6. Elle organise et participe à des grèves ouvrières. Cite deux des revendications syndicales de ces mouvements.

L'opposition à l'augmentation du temps de travail par jour (de 13 à 14 heures) ainsi qu'à la diminution d'un 30 % du salaire.

### 7. Elle écrit un texte sur sa vie et ses luttes syndicales. Quel est son titre ?

« Les Tisseuses de soie dans la région de Vizille », publié dans le journal *Le Mouvement socialiste* en 1908.

### 8. En 1978, une historienne redécouvre le témoignage et la figure de Lucie Baud. Quel est le nom de cette historienne ?

Michelle Perrot. Son étude sauve de l'oubli le nom et l'œuvre de Lucie Baud.

### 9. Quel est le titre du film inspiré de sa vie ?

*Mélancolie ouvrière*, film réalisé en 2018 par Gérard Mordillat. Le personnage de Lucie Baud est incarné par Virginie Ledoyen.